

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION
ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION**

Dakar, le 18 mars 2022

Le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMO) a tenu le 18 mars 2022 sa première session ordinaire au titre de l'année, dans les locaux de l'Agence Principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Lomé, en République Togolaise, sous la Présidence de Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise, son Président en exercice.

Ont également pris part à la rencontre, Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Badanam PATOKI, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Au terme des échanges, les conclusions et recommandations ci-après ont été approuvées par les Ministres :

Au titre de la BCEAO

Examinant la conjoncture économique dans l'UEMOA, les Ministres se sont félicités du raffermissement de l'activité économique en 2021, après le fort ralentissement en 2020 du fait de la pandémie de Covid-19. Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB), en termes réels, est estimé à 5,5% pour l'année 2021 après une réalisation de 1,8% en 2020, sous l'effet de la mise en oeuvre de mesures de relance économique par les Etats membres ainsi que du maintien d'une politique monétaire accommodante par la BCEAO.

Les Ministres ont relevé l'accentuation des tensions inflationnistes dans l'Union au quatrième trimestre 2021 et durant les premiers mois de l'année 2022, à l'instar des autres régions du monde. Le niveau général des prix s'est accru de 5,0% au quatrième trimestre 2021, par rapport à la même période de l'année précédente, après une hausse de 3,8% un trimestre plus tôt. Cette augmentation des prix est imputable essentiellement à la baisse de la production agricole locale, au renchérissement des produits alimentaires importés et aux difficultés d'approvisionnement des marchés, induites par les crises sanitaire et sécuritaire dans certains pays. Pour l'ensemble de l'année 2021, le taux d'inflation est ressorti à 3,6%, après 2,1% en 2020.

Le Conseil des Ministres a également noté que le déficit public global, base engagements, dons compris, s'est établi à 5,9% du PIB en 2021 contre 5,6% en 2020. Cette situation reflète l'accélération des investissements publics dans le cadre des plans de relance mis en oeuvre par les Etats membres afin de porter la croissance économique de l'Union à son niveau d'avant la crise sanitaire liée à la Covid-19.



Le Conseil a souligné que les perspectives économiques de l'Union demeurent globalement favorables avec un taux de croissance attendu à 6,1% en 2022 et à 7,9% en 2023. Il a relevé que l'Union fait cependant face à des risques liés à l'environnement sécuritaire, à l'accroissement des cours des produits pétroliers et alimentaires importés par les Etats membres de l'Union, ainsi qu'à l'impact des tensions géopolitiques dans le monde. Dans ce contexte, le Conseil a exhorté les Etats membres à accélérer les réformes afin de mobiliser davantage de ressources fiscales, d'assurer l'efficacité des dépenses publiques et de favoriser une meilleure programmation dans la gestion budgétaire. Les Ministres ont insisté sur la nécessité de prendre les mesures idoines pour renforcer les capacités locales de production et améliorer la disponibilité sur les marchés des produits de première nécessité.

Le Conseil s'est félicité des mesures de soutien prises par la BCEAO et de l'orientation actuelle de la politique monétaire qui devraient permettre de conforter la reprise économique au sein des pays de l'Union au cours de l'année 2022.

Les Ministres ont, par ailleurs, approuvé les comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2021 et procédé à l'affectation du résultat financier.

En outre, le Conseil des Ministres a été informé des principales conclusions et recommandations du Programme d'Évaluation du Secteur Financier (PESF) de l'UMOA, conjointement mené par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), de janvier 2021 à février 2022. Le Conseil s'est félicité des avancées significatives réalisées et a approuvé les pistes d'amélioration identifiées en vue de la consolidation de la résilience du secteur financier de l'Union.

Le Conseil des Ministres a procédé au premier renouvellement du mandat de certains membres du Collège de Supervision et à la nomination d'un nouveau membre, pour une durée de trois (3) ans allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2025, conformément aux dispositions des articles 4 et 8 de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UMOA.

Au titre de la BOAD

Le Conseil a approuvé les comptes de la BOAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et le Rapport annuel 2021. Le Conseil a, par ailleurs, procédé à l'actualisation de la Déclaration de Politique Générale de la BOAD et pris acte des conditions applicables aux concours destinés aux Etats, inscrites dans les Perspectives financières actualisées 2022-2026 de la BOAD.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Lomé, expriment à son Excellence Monsieur Faure GNASSINGBÉ, Président de la République Togolaise, au Gouvernement ainsi qu'au peuple togolais, leur sincère et profonde gratitude.

Fait à Lomé, le 18 mars 2022

Le Président du Conseil des Ministres



Sani YAYA